

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 12 décembre 2022

Délibération N°4 du 12 décembre 2022

Date de convocation **Etaient présents : (13)**

06.12.22

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Dominique Paul
Adjoints,
Pascal Ancelot, Benoît Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha, Patrick Jouen,
Julien Ménard, Isabelle Poulain, Gérard Sadé, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 20

Etaient Excusés : (10)

Agnès Corruble ayant donné délégation à Julien Ménard, Mickael
Lefebvre, Carole Dufils ayant donné délégation à Michel Ménager, Isabelle
Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier, Céline Obin,
Véronique Obin ayant donné délégation à Dominique Paul, Serge
Planchon ayant donné délégation à Gérard Sadé, Vincent Prié, Guy
Sénécal ayant donné délégation à Christine Delcroix, Rachida Slamani
ayant donné délégation à Isabelle Poulain.

Secrétaire de séance : Christine Delcroix

Tarifs communaux Réactualisation 2022

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Ménager, Adjoint au maire

Propose au conseil municipal d'actualiser les tarifs des services communaux comme indiqué
ci-après :

Tarifcation des produits et services communaux

Cimetière

à compter du 1er janvier 2023

	2022	2023
Concession trentenaire	210,00 €	220,00 €
Caves urnes 30 ans	210,00 €	220,00 €
Taxe d'exhumation	40,00 €	40,00 €
Vacation du policier rural	20,00 €	20,00 €

Salle Municipale des Sports**à compter du 1er septembre 2023****Forfait année scolaire selon la fréquence**

	2021	2023
une heure par semaine	219,00 €	219,00 €
trois heures par semaine	637,00 €	637,00 €
six heures par semaine	1 253,00 €	1 253,00 €
douze heures par semaine	2 090,00 €	2 090,00 €

Jardins ouvriers**à compter du 1er janvier 2023**

	2022	2023
Jardin le m ² arquis	0,17 €	0,20 €
extérieurs	0,35 €	0,50 €

Droits de place, voirie, terrasses**à compter du 1er janvier 2023**

	2022	2023
<u>primeurs, maraichers, producteurs par ml</u>	0,50 €	0,55 €
abonnement par marché par ml (44 marchés)	20,00 €	25,00 €
<u>marchands ambulants par véhicule et par jour</u>	3,00 €	3,00 €
par véhicule abonnement annuel	73,00 €	80,00 €
poids lourds par jour	60,00 €	90,00 €
	2022	2023
<u>attractions foraines par m2 et par jour</u>		
baraque	0,35 €	0,40 €
manège de moins de 200 m2	0,30 €	0,40 €
forfait caravane pour durée de la fête avec benne	30,00 €	35,00 €
participation au branchement électrique	20,00 €	25,00 €
<u>cirques</u>		
1er jour avec mise à disposition de bennes à ordures	50,00 €	55,00 €
1er jour sans mise à disposition de bennes à ordures	30,00 €	35,00 €
<u>chevalets - portes menus</u>	gratuit	gratuit
<u>terrasses de cafés et restaurants</u>		
ferrasse annuelle par m2 et par an	10,00 €	12,00 €
ferrasse semestrielle par m2 et par an	6,00 €	7,00 €
ferrasse trimestrielle par m2 et par an	4,00 €	5,00 €
prolongation par m2 et par mois	2,00 €	3,00 €

commerce de détail par m2 de trottoir		
	idem cafés	idem cafés
permission de voirie		
forfait pour toute permission	20,00 €	25,00 €
redevance par jour et par m2 occupé	0,30 €	1,00 €

Salle Alice Guy				
à compter du 1er janvier 2023	2022		2023	
	Arquais	Extérieur	Arquais	Extérieur
La 1/2 journée	100,00 €	150,00 €	100,00 €	180,00 €
La journée	150,00 €	230,00 €	150,00 €	250,00 €
Le week-end	300,00 €	450,00 €	300,00 €	475,00 €

Garages allée Elise Freinet		
à compter du 1er janvier 2023 si relocation / tarif au mois	2022	2023
garages de A à M	54,00 €	55,00 €
Garages N, O et P	64,00 €	65,00 €
garage Q	72,00 €	73,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré en décide ainsi par 16 voix pour et 4 voix contre.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

